

Adoucisseur d'eau automatique A5X

Compact 16 litres

régénération au volume anticipé



TRÈS IMPORTANT :

Avant tout raccordement, mise en eau et utilisation, lire attentivement la présente notice. Le non respect de ces prescriptions, entraîne la déchéance de la garantie.



SOMMAIRE

INFORMATIONS - SÉCURITÉ	3
INSTALLATION	5
COLISAGE	6
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	6
RACCORDEMENTS	7
COFFRET DE COMMANDE	9
PROGRAMMATION	10
INCIDENTS, CAUSES ET REMÈDES	14
MAINTENANCE ET EXPLOITATION	15
GARANTIES	16
DÉTAIL VANNE ADOUCISSEUR	17
SCHÉMA D'ENCOMBREMENT ET D'INSTALLATION	18

INFORMATIONS - SÉCURITÉ

Cher client,

Vous nous avez fait confiance et vous voilà possesseur d'un adoucisseur d'eau automatique.

Nous avons tout fait pour qu'il vous donne satisfaction.

Cet appareil est un appareil technique, il convient de lire attentivement cette notice avant d'entreprendre son installation, sa mise en service et toutes interventions et de se conformer aux instructions décrites et aux limites d'utilisation. Il convient au propriétaire de l'appareil de s'assurer que les personnes ayant accès au dispositif connaissent cette notice et que celle-ci a été comprise.

Cet appareil doit être installé dans un endroit propre et sec, correctement ventilé et non accessible à des personnes non autorisées.

Cet appareil doit être protégé des intempéries, des sources de chaleur et des vapeurs de produits chimiques.

L'ouverture des boîtiers électriques ne doit être confiée qu'à une personne habilitée et ayant connaissance des dangers du courant électrique - **DANGER D'ÉLECTROCUTION**.

L'exploitation et l'entretien de l'appareil doivent être réalisés par une personne dûment habilitée et ayant les connaissances requises pour ce type d'opération.

Il convient au propriétaire de l'appareil de s'assurer que les personnes intervenantes sont pourvues des outils et des équipements adaptés pour ces opérations.

Dans certaines opérations d'entretien de l'appareil, il peut être nécessaire d'utiliser des produits chimiques. Il convient à l'utilisateur de s'assurer de connaître les éventuels dangers de ces produits et d'utiliser des protections collectives ou individuelles afin de se prémunir de ces dangers.

Cet appareil ne doit pas être modifié sans l'autorisation écrite préalable du fabricant.

Les surfaces de cet appareil ne doivent pas être nettoyées avec de l'alcool ou un produit à base d'alcool, ou avec un produit contenant des solvants du plastique.

L'entretien de cet appareil doit être confié à un personnel habilité et dûment formé à ces opérations.

Le marquage CE de nos adoucisseurs atteste de leur conformité aux exigences de :

- La directive 2004/108/CEE du 15/12/2004 relative à la compatibilité électromagnétique.
- La directive 2006/95/CEE du 12/12/2006 relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.

Nos adoucisseurs sont soumis à la directive 97/23/CEE du 29/05/97 relative aux équipements sous pression. Ils remplissent les exigences de l'article 3 point 3 (conception et fabrication dans les règles de l'art en usage) mais n'entrent pas dans les catégories de I à IV et, à ce titre, ne sont pas concernés par le marquage CE relatif aux équipements sous pression.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENT

Décret n° 2009-1139 du 22 septembre 2009 relatif à la mise sur le marché des piles et accumulateurs et à l'élimination des piles et accumulateurs usagés et modifiant le code de l'environnement.

Cet appareil contient une pile du type lithium 3 volts référence CR 2450. Les caractéristiques de cette pile sont conformes au décret. Si cette pile doit être remplacée, il est impératif d'utiliser une pile de même nature que celle installée.

Cette pile est soudée sur la carte électronique.



IMPORTANT : Les raccordements hydrauliques et électriques doivent être effectués conformément aux règles de l'art et normes applicables au local d'implantation de l'adoucisseur. En particulier, dans le cas où les canalisations d'arrivée d'eau et de départ d'eau adoucie seraient équipées de dispositifs pouvant engendrer des coups de bélier, des anti-béliers efficaces doivent être installés.



IMPORTANT : Par ailleurs, l'électronique du coffret de commande est sensible, comme tout ensemble électrique, aux parasites électriques ou magnétiques. Le coffret de commande est équipé de série de filtres permettant d'éliminer les parasites usuels. Toutefois, dans le cas d'une proximité de discontacteur de puissance, de transformateurs ou de tout autre émetteur de parasites, il sera nécessaire d'effectuer les raccordements avec du câble blindé et de mettre en place un antiparasite adapté.

Les descriptions sont rédigées en texte clair. Les zones mises en évidence **AVERTISSEMENT, ATTENTION et REMARQUE** ont la signification suivante :



REMARQUE

Signale une particularité ou une information importante



AVERTISSEMENT

Risque lié à la présence de courant électrique



ATTENTION

Risque de mauvais fonctionnement



AVERTISSEMENT

Risque de blessure ou d'accident



REMARQUE

Élément recyclable

IMPORTANT : Nous attirons votre attention sur les points suivants :

RISQUES	RECOMMANDATIONS
RISQUES ÉLECTRIQUES Cet appareil dispose d'alimentation électrique.	Débrancher électriquement l'appareil et si nécessaire le consigner avant toute intervention.
RISQUES MÉCANIQUES Cet appareil peut comporter des éléments en mouvement (exemple pompe centrifuge)	Arrêter l'appareil, le consigner si nécessaire avant toute intervention. Ne pas enlever les capots de protection sur un appareil en fonctionnement. Porter les équipements de protection individuelle adaptés.



ATTENTION : Pour votre sécurité et celle de l'appareil, veillez à respecter les précautions élémentaires d'utilisation et les instructions suivantes :

- Vérifiez que l'appareil et son emballage n'ont pas été endommagés pendant le transport.
- N'utilisez pas l'appareil en cas de dommage apparent et contacter le vendeur.



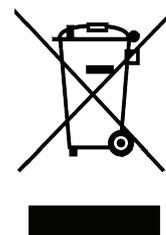
AVERTISSEMENT : Pour la plupart des appareils électriques, il est conseillé d'effectuer le branchement sur un circuit dédié, c'est-à-dire une prise unique qui n'alimente que l'appareil en question et sur laquelle aucune autre prise ni aucun circuit de dérivation ne vient s'ajouter.



CONSERVER CES INSTRUCTIONS

Élimination de votre ancien appareil

1. Ce symbole, représentant une poubelle sur roulettes barrée d'une croix, signifie que le produit est couvert par la directive européenne 2002/96/EC.
2. Les éléments électriques et électroniques doivent être jetés séparément dans des containers prévus.
3. Une élimination conforme aux instructions aidera à réduire les conséquences négatives et risques éventuels pour l'environnement et la santé humaine.



INSTRUCTIONS D'INSTALLATION



ATTENTION : Tout travail électrique nécessaire à l'installation de cet appareil doit être effectué par un électricien qualifié ou par des personnels compétents. Tout travail de plomberie nécessaire à l'installation de cet appareil doit être effectué par un professionnel qualifié ou par des personnels compétents.

CÂBLAGE



ATTENTION : Pour la sécurité des personnes, enlever le fusible du circuit électrique ou débrayer le disjoncteur avant le raccordement à l'installation. Vérifier la non présence de tension électrique sur la prise de courant.

Ne pas utiliser de rallonge ni d'adaptateur de prise de courant avec cet appareil. Les branchements électriques et les branchements de mise à la terre doivent être conformes aux normes électriques nationales, régionales et/ou locales.

Cet appareil doit être alimenté à la tension et à la fréquence qui conviennent comme précisé dans la présente notice. Il doit être raccordé à un circuit individuel correctement relié à la terre, protégé par un disjoncteur ou par un fusible adapté à l'appareillage installé.

Les raccordements hydrauliques et électriques doivent être effectués conformément aux règles de l'art et normes applicables au local d'implantation de l'appareil.

Par ailleurs, l'électronique est sensible, comme tout ensemble électrique, aux parasites électriques ou magnétiques. Dans le cas d'une proximité de discontacteurs de puissance, de transformateurs ou de tout autre émetteur de parasites, il sera nécessaire d'effectuer les raccordements avec du câble adapté et éventuellement de mettre en place un anti-parasitage.

INSTALLATION

L'adoucisseur et ses accessoires sont livrés dans un carton sanglé.

Dans l'emballage sont présents :

- la présente notice de montage et d'entretien,
- le bac à sel avec son couvercle,
- dans une pochette en plastique, les différents flexibles, accessoires de raccordement et le siphon,
- la bouteille contenant la résine échangeuse d'ions, ainsi que la tête de commande hydraulique et électronique de l'adoucisseur.

COLISAGE

LIMITES DE FOURNITURE :

- Les raccordements entrée / sortie de l'adoucisseur sont hors fourniture (voir schéma de raccordement en fin de notice).
- Les tuyaux du trop plein du bac à sel et de la mise à l'égout des eaux de régénération sont fournis.



IMPORTANT : Afin de limiter les efforts sur votre appareil en cas de coup de bélier, nous conseillons le montage avec flexibles.

L'adoucisseur est équipé d'un clapet anti-retour placé à l'entrée d'eau de ville sur la bride de raccordement de la tête.



ATTENTION : Vérifier le serrage de la vanne sur la bouteille avant le raccordement de l'appareil sur le réseau. Pour visser, tourner la vanne dans le sens des aiguilles d'une montre. Le serrage est à effectuer à la main, sans outils ni levier.

Placer l'adoucisseur à proximité des canalisations sur lesquelles il doit être raccordé (alimentation en eau, distribution d'eau adoucie et mise à l'égout).

Vérifier la pression du réseau; l'appareil fonctionne à une pression comprise entre 2 bars en dynamique et 7 bars en statique (installer un réducteur de pression en amont si la pression est supérieure à 4 bars).

Une prise de courant (monophasé 230 volts +/- 10% - 50/60Hz) est à prévoir à moins 1,2 mètre de l'adoucisseur, pour l'alimentation du coffret de commande, sous tension permanente. Un raccordement à la terre n'est pas nécessaire, l'appareil étant du type double isolation. La consommation max. de l'adoucisseur est de 25 VA.



IMPORTANT : Pour des raisons de sécurité, le câble d'alimentation électrique de l'adoucisseur ne peut pas être remplacé. S'il est endommagé, le transformateur complet doit être mis au rebut et remplacé par le sous-ensemble transformateur.

Choisir un local sec, à l'abri du gel, dont la température ne risque pas de dépasser 40°C maximum. Le sol doit être plan et résister aux charges en état de marche indiquées dans le chapitre concernant les caractéristiques techniques de l'appareil.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Volume de résine : 16 litres

Diamètre de raccordement : 1" entrée/sortie

Pression de fonctionnement : Min. 2 bars en dynamique / Max. 7 bars statique

Capacité d'échange : 85°f./m³

Débit d'utilisation : 0,35 à 2 m³/h

Masse de sel par régénération : 2 kg environ

Autonomie du bac à sel : 50 régénérations environ

Premier chargement en sel : 125 kg

Dimensions de l'emballage : hauteur 1165 mm x profondeur 450 mm x largeur 570 mm

Charge en ordre de marche : 180 kg

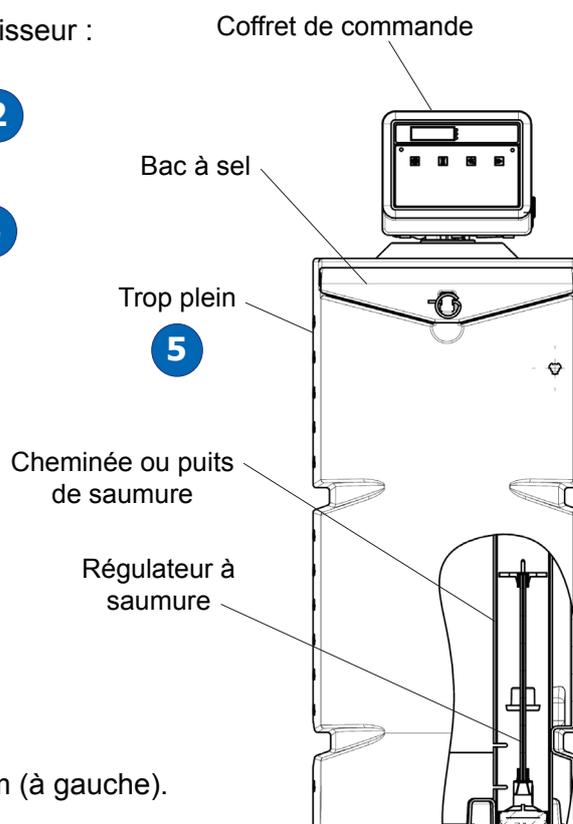
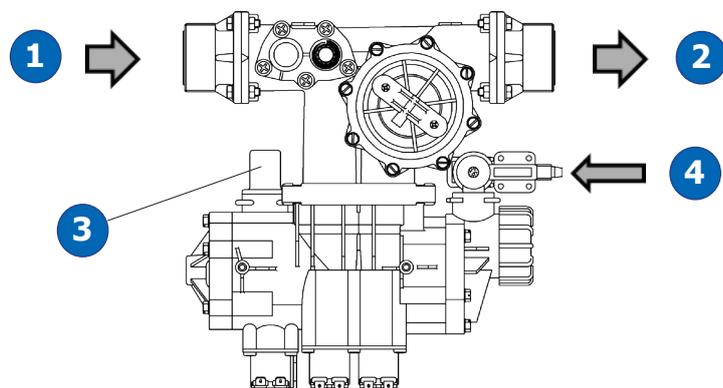
Alimentation électrique : 230 volts +10 -15% 50 ou 60 Hz

Consommation électrique : en service 6 watts / en régénération 20 watts

Températures : eau 35°C maximum / ambiante de 1°C à 40°C maximum

RACCORDEMENTS

Quatre orifices sont à raccorder sur la tête de l'adoucisseur :



Entrée eau de ville filtrée (repère 1) :

- Embout fileté 1", situé à l'arrière gauche.

Sortie eau adoucie (repère 2) :

- Embout fileté 1", situé à l'arrière droit.

Évacuation eaux de régénération (repère 3) :

- Embout plastique cannelé et coudé d'un \varnothing 16 mm (à gauche).

Liaison régulateur à saumure (repère 4) :

- (Dans le bac à sel) embout avec écrou à ailettes (voir dessins ci-dessous).

BAC À SEL

L'adoucisseur compact dispose d'un bac à sel spécial qui forme un ensemble monobloc avec le corps de l'adoucisseur.

- Avec le tuyau souple \varnothing 6/8, relier l'adoucisseur au régulateur de saumure. Glisser l'écrou sur le tuyau, bien enfoncer le tuyau sur l'embout, puis serrer l'écrou à la main sans utiliser d'outil. Vérifier que les extrémités du tuyau sont coupées bien droites.

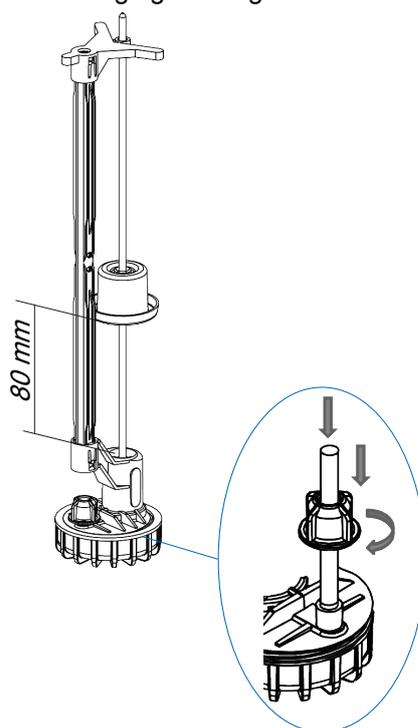
- Régler le flotteur du régulateur de saumure situé dans la cheminée ou le puits de saumure à l'intérieur du bac monobloc. Régler la cote de 80mm en prenant soin de tirer la tige du flotteur vers le haut.

- Après réglage, remettre le régulateur à saumure dans la cheminée ou le puits à saumure jusqu'au fond. Refermer enfin le puits à saumure avec le couvercle de couleur rouge en prenant soin de ne pas plier le tuyau souple \varnothing 6/8.

A la mise en service, vérifier que le couvercle de la cheminée est en place et mettre du sel en pastilles spécial adoucisseur par la trappe de chargement.

Ajouter environ 10 litres d'eau pour la préparation de la saumure; une heure minimum est nécessaire pour la bonne dilution du sel, donc pour avoir une saumure efficace.

Tirer la tige vers le haut pour le réglage du régulateur



RACCORDEMENT À L'ÉGOUT

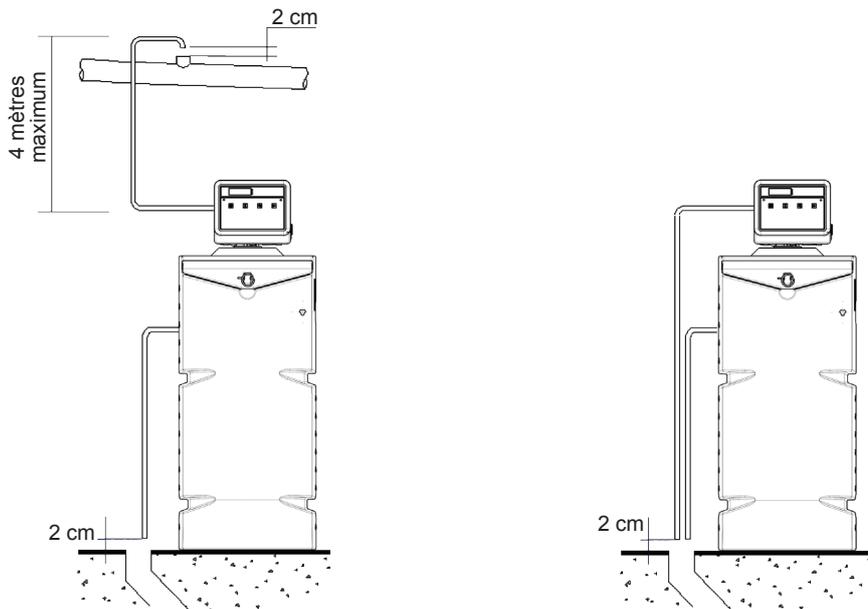
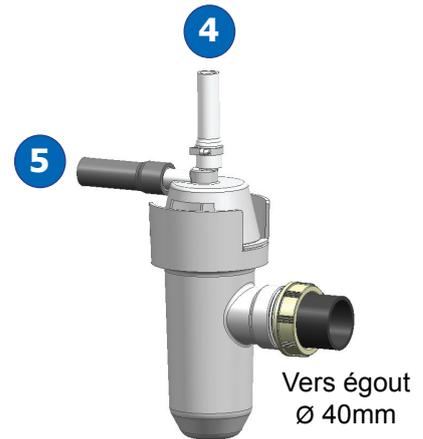


IMPORTANT : Le raccordement à l'égout doit se faire avec une rupture de charge réglementaire entre le tuyau souple d'évacuation des eaux de régénération et la canalisation d'égout, pour éviter tout risque de pollution du circuit d'eau potable par le réseau égout; pour cela, utiliser le siphon fourni avec l'appareil.

Dans ce cas, la pression minimale d'alimentation en eau de ville doit être supérieure à 2,5 bars. Prévoir l'évacuation du trop plein du bac à sel par tout moyen approprié.



IMPORTANT : Le trop plein du bac à sel doit impérativement être en écoulement gravitaire.



PURGE DE L'INSTALLATION

Il est impératif de prendre quelques précautions avant la mise en eau définitive de l'installation.

Toute intervention de plomberie sur la canalisation en amont de l'adoucisseur doit faire l'objet d'un rinçage correct avant remise en eau de l'installation. C'est à dire que le matériel doit être démonté ou déconnecté du réseau pour effectuer cette opération.

L'appareil étant raccordé hydrauliquement et électriquement, appuyer pendant cinq secondes sur la touche n°1 en partant de la gauche, puis relâcher (voir présentation du coffret de commande). Ensuite, ouvrir progressivement la vanne d'isolement en amont.

PURGE DE L'ADOUUCISSEUR

Après quelques secondes, l'eau s'écoule à l'égout à fort débit. Attendre trois à quatre minutes avant d'arrêter la régénération en appuyant simultanément sur les touches n°1 et n°2 (en partant de la gauche du clavier), puis relâcher. L'eau s'arrête de couler à l'égout.

Si aucun écoulement d'eau à l'égout n'est constaté, recommencer la procédure.

Purger également le tuyau de remplissage en eau du bac à sel. Enlever la trappe de chargement du bac à sel. A l'intérieur du bac, la cheminée ou le puits à saumure protège le régulateur. Retirer le couvercle de couleur rouge et appuyer sur la tige guide du flotteur pour l'enfoncer. La légère résistance est due à la pression du réseau. Quand le flotteur est en position basse, l'eau pénètre dans le bac à sel et doit s'arrêter au niveau du flotteur préalablement réglé.

PARAMÈTRES DE FONCTIONNEMENT

Pour programmer votre adoucisseur correctement, il est nécessaire de connaître la dureté de l'eau de ville exprimée en degrés français. L'analyse peut être facilement réalisée avec une trousse pour mesurer la dureté de l'eau disponible auprès de votre distributeur ou revendeur.

Après analyse de la dureté de l'eau de ville, se reporter au tableau «Volume d'eau produit entre deux régénérations» afin de régler le cycle de votre adoucisseur.

Le deuxième paramètre à connaître également est la durée totale de la régénération. Elle est programmée en fonction de la pression de votre réseau.

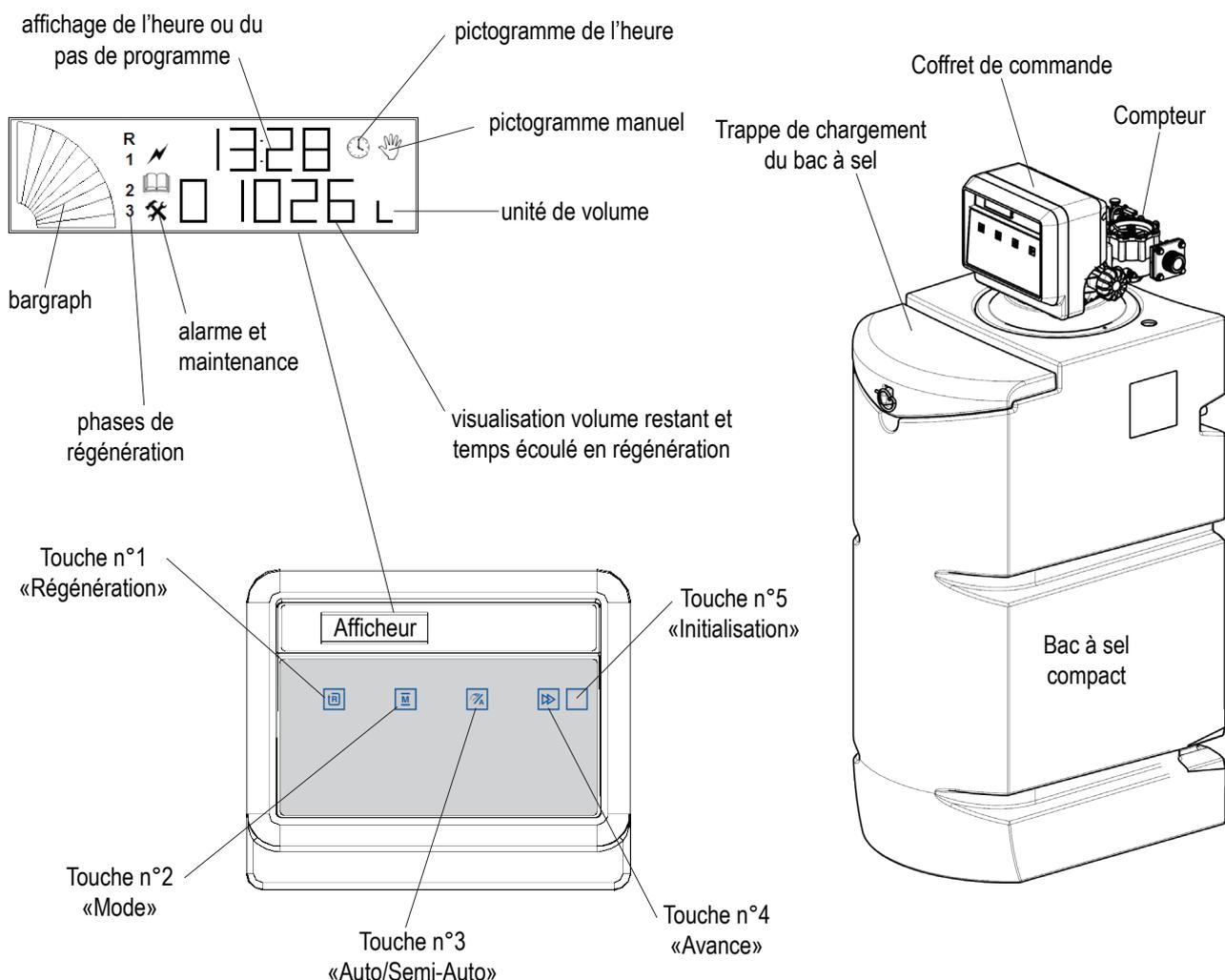
La durée de la régénération pour une pression de réseau inférieure à 4 bars doit être réglée à 42 minutes.

Pour une pression de réseau égale ou supérieure à 4 bars, régler cette valeur pour votre adoucisseur à 33 minutes.

COFFRET DE COMMANDE

PRÉSENTATION DU COFFRET DE COMMANDE

L'adoucisseur est équipé d'un coffret de commande électronique et d'une pile au lithium permettant de sauvegarder pendant plusieurs mois les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil.



PROGRAMMATION

PROGRAMMATION

Les explications ci-dessous donnent la signification de chaque pas de programme et la valeur des paramètres à programmer.

Les cinq phases de réglages à effectuer sont :

- la mise à l'heure et le réglage du jour,
- l'heure de la régénération,
- la durée de la régénération,
- le cycle de l'adoucisseur,
- la moyenne des consommations.

Rappel des fonctions pour les touches de paramétrages. Appuyer sur la touche n°3 (en partant de la gauche) pour déplacer vers la droite la sélection indiquée par le clignotement du digit et modifier sa valeur avec la touche n°4.



ATTENTION : A partir de l'instant où l'opérateur entre dans la programmation par la touche n°2, sans action sur les touches du clavier et pour éviter toute manipulation, l'enregistrement des programmations ne reste affiché que pendant 20 secondes; au-delà l'afficheur revient automatiquement à l'affichage initial.

Les phases de régénération (décrites ci-dessous) vont s'effectuer automatiquement les unes après les autres.

- 1 = détassage,
- 2 = aspiration de saumure,
- 3 = rinçage lent,
- 4 = rinçage rapide.

Egalement, en fin de régénération, le bac à sel reçoit de l'eau par le petit tuyau souple du régulateur de saumure. Cette eau est destinée à fabriquer la saumure pour la régénération suivante, le niveau étant contrôlé par le flotteur qui se trouve à l'intérieur de la cheminée du bac à sel.

MISE À L'HEURE DE L'HORLOGE ET DU JOUR

Appuyer sur la touche n°2 pendant environ 5 secondes. L'afficheur indique le pas de programme «P003» sur la première ligne et «1.01.01» sur la deuxième ligne, relâcher la touche n°2.

Le premier chiffre à gauche de l'afficheur et le jour de la semaine (1=lundi, 2=mardi, 3=mercredi, etc). Les deux autres chiffres indiquent les heures et les deux derniers chiffres à droite les minutes du moment.

Régler le jour et l'heure du moment en appuyant sur la touche n°3 pour déplacer le digit qui clignote et modifier la valeur avec la touche n°4.

RÉGLAGE DE L'HEURE DE RÉGÉNÉRATION

Appuyer à nouveau sur la touche n°2 pour afficher sur la première ligne le pas «P080». Au relâchement de la touche n°2, l'afficheur indique «01-00».

Régler l'heure de la régénération en appuyant sur la touche n°3 pour déplacer le digit qui clignote et modifier la valeur avec la touche n°4.

RÉGLAGE DE LA DURÉE DE LA RÉGÉNÉRATION

Appuyer sur la touche n°2 pour afficher le pas «P050». Au relâchement de la touche n°2, l'afficheur indique «064».

La durée de la régénération pour une pression de réseau inférieure à 4 bars est réglée à 42 minutes. Pour une pression de réseau égale ou supérieure à 4 bars, régler cette valeur à 33 minutes. Appuyer sur la touche n°3 pour déplacer le digit qui clignote et modifier la valeur avec la touche n°4 pour obtenir la durée souhaitée de la régénération.

RÉGLAGE DU CYCLE DE L'ADOUCCISSEUR

Appuyer à nouveau sur la touche n°2 pour afficher le pas de programme «P040». Au relâchement de la touche n°2, l'afficheur indique «01000».

Régler le volume d'eau produit entre deux régénérations suivant le tableau ci-dessous en fonction de la dureté d'eau à traiter exprimée en °f. Appuyer sur la touche n°3 pour déplacer le digit qui clignote et modifier la valeur avec la touche n°4.

Dureté de l'eau à traiter																
18°f	20°f	22°f	24°f	26°f	28°f	30°f	32°f	34°f	36°f	38°f	40°f	42°f	44°f	46°f	48°f	50°f
Volume d'eau produit entre 2 régénérations (en litres)																
4450	4000	3650	3350	3100	2850	2650	2500	2350	2200	2100	2000	1900	1800	1750	1650	1600

RÉGLAGE DE LA MOYENNE DES CONSOMMATIONS

Appuyer à nouveau sur la touche n°2 pour afficher le pas de programme «P070». Relâcher la touche, l'afficheur indique «00300».

Si les consommations journalières sont connues, programmer le volume en litres pour chaque jour de la semaine (P071 = lundi, P072 = mardi, P073 = mercredi, etc. jusqu'à P077 pour le dimanche).

Si les consommations journalières ne sont pas connues, passer les différentes étapes ci-dessus du pas de programme «P071» jusqu'à «P077» par impulsions successives sur la touche n°2.

L'électronique, dans ce cas, prendra en compte une moyenne de 300 litres pour chaque jour de la semaine et modifiera d'elle-même cette moyenne.

FIN DE LA PROGRAMMATION

Appuyer sur la touche n°2. Au relâchement de la touche, l'afficheur indique l'heure du moment sur la ligne du haut et le cycle de l'appareil «01000» sur la ligne du bas.



IMPORTANT : la programmation effectuée ci-dessus ne sera réellement validée que lorsque la première régénération sera déclenchée, soit automatiquement par le coffret de commande, soit par un déclenchement manuel en appuyant pendant 5 secondes sur la touche de régénération n°1 (en partant de la gauche).

A partir de ce moment les paramètres enregistrés seront affichés (sauf pour l'heure du jour dont l'affichage est instantané).

MISE EN EAU DE L'INSTALLATION

Vérifier tous les raccordements et déclencher une régénération en appuyant au moins 5 secondes sur la touche n°1.

L'affichage indique ensuite la durée totale de la régénération en minutes. Les phases de la régénération «R1 - R2 & R3» vont s'effectuer automatiquement les unes après les autres. L'heure de départ de la régénération s'affiche en alternance avec l'heure de fin de la régénération sur la ligne du bas de l'afficheur.

Dès le début de la régénération, ouvrir lentement l'admission d'eau de l'adoucisseur, purger l'air en maintenant fermée la vanne en aval de l'adoucisseur.

Une fois l'adoucisseur purgé (absence d'air à l'égout au siphon), arrêter la régénération en appuyant simultanément sur les touches n°1 et n°2 puis, relâcher. La régénération s'arrête alors et l'eau ne doit plus couler à l'égout. Si ce n'est pas le cas, renouveler l'opération.

Ouvrir enfin la vanne d'eau montée en aval de l'adoucisseur.

MODIFICATION DE L'HEURE DE L'HORLOGE

Pour modifier l'heure, il est nécessaire de passer en mode de programmation. Appuyer pendant 5 secondes sur la touche n°2, l'afficheur indique le pas de programme «P003». Relâcher la touche n°2 puis, modifier l'heure du moment suivant la procédure décrite page précédente «Mise à l'heure de l'horloge et du jour».

Une fois le réglage de l'heure terminé, appuyer plusieurs fois sur la touche n°2 jusqu'à ce que l'afficheur revienne à son état initial. L'afficheur doit indiquer la nouvelle heure.



NOTA : l'électronique ne gère pas le changement d'heure d'été et d'heure d'hiver instauré dans certains pays, il est donc nécessaire d'effectuer le changement manuellement.

COUPURE DE COURANT

L'adoucisseur est protégé contre les coupures de courant accidentelles ou volontaires, avec une pile au lithium incorporée au circuit électronique. Pendant les coupures, l'affichage disparaît et aucune régénération ne peut se faire; par contre la programmation reste en mémoire et les décomptes continuent à s'effectuer.

Si une régénération devait se produire durant la coupure de courant, elle s'enclencherait automatiquement dès le retour de l'alimentation électrique.

PROGRAMME «TEST»



ATTENTION : Ce test est réservé aux techniciens et permet d'effectuer le contrôle de l'adoucisseur et des différentes phases de la régénération.

Pour lancer le programme «Test», appuyer simultanément sur les touches n°1 et n°3 pendant cinq secondes.

L'adoucisseur déclenche automatiquement la régénération. L'afficheur indique «R1» et sur la ligne du bas la durée totale de la régénération en alternance avec le temps restant.



NOTA : La régénération en mode «Test» n'est pas prise en compte et ne peut donc pas être considérée comme un fonctionnement normal.

Pour passer à la phase suivante de la régénération «R2» (aspiration saumure et rinçage lent), effectuer une impulsion brève sur la touche n°2. L'afficheur indique toujours le temps total de la régénération en alternance avec le temps restant qui est écourté du fait du changement de phase.

Une nouvelle impulsion sur la touche n°2 permet de passer à la dernière phase de la régénération qui est le rinçage rapide «R3».



ATTENTION : il est conseillé de laisser se dérouler complètement cette dernière phase si la phase d'aspiration de saumure et rinçage lent décrite ci-dessus a été testée durant quelques minutes, ceci afin de rincer correctement l'intérieur de la bouteille.

Sinon, appuyer de nouveau sur la touche n°2 pour terminer le programme «Test» et revenir à l'affichage initial, soit l'heure du moment et le volume restant entre deux régénérations.

MISE EN VEILLE AUTOMATIQUE

En cas de non soutirage d'eau pendant 24 heures, l'adoucisseur se met automatiquement en veille (absence de calcul de la moyenne de consommation) et l'afficheur n'indique plus que l'heure et les alarmes en cours. Au premier soutirage, l'affichage de toutes les informations est rétabli.

RINÇAGE SÉQUENTIEL

En cas de non soutirage d'eau douce, un rinçage s'effectue automatiquement pendant deux minutes au bout de 48 heures, pour renouveler l'eau dans le corps de l'adoucisseur.

RÉGÉNÉRATION AUTOMATIQUE 96 HEURES

S'il n'y a pas de soutirage d'eau pendant plus de 96 heures, une régénération s'effectuera automatiquement dès utilisation et ceci quelle que soit l'heure.

PROCÉDURE DE REMISE À ZÉRO

Pour effectuer une remise à zéro des paramètres programmés et enregistrés (programmation usine), appuyer simultanément sur la touche n°5 «Initialisation» et la touche n°2 pendant cinq secondes, puis relâcher.

Appuyer ensuite sur la touche n°5, l'afficheur indique «ini 0», choisir «ini 1» avec la touche n°4, puis appuyer de nouveau sur la touche n°5 pour valider la remise à zéro et le retour des paramètres usine.

Refaire toute la programmation suivant le paragraphe «Programmation» chapitre «Coffret de commande».

RÉGÉNÉRATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour effectuer une régénération supplémentaire, après une consommation d'eau exceptionnelle, il suffit d'appuyer cinq secondes sur la touche de régénération n°1 et la relâcher, l'afficheur indique les paramètres des différentes phases de la régénération (R1, durée restante en minutes, etc.).

Ceci ne modifie aucun réglage, c'est à dire que lorsque l'horloge arrive à l'heure et au jour programmés, la régénération va s'effectuer automatiquement.

FONCTIONNEMENT SEMI-AUTOMATIQUE

Ce mode de fonctionnement est conseillé pour les utilisations discontinues où les régénérations sont déclenchées manuellement.

Il suffit d'appuyer cinq secondes sur la touche n°3. Le bargraph situé sur la gauche de l'afficheur clignote et le pictogramme de la main s'affiche à côté de l'horloge.

La touche de régénération n°1 est inactive dans ce mode. L'adoucisseur continue à produire de l'eau adoucie, mais aucune régénération automatique ne s'enclenche. Il est également impossible de passer en mode programmation, la touche n°2 est également inactive.

 **NOTA :** Il est impératif de quitter le mode semi-automatique en appuyant cinq secondes sur la touche n°3 pour pouvoir déclencher une régénération suivant la procédure décrite dans le paragraphe précédent consacré à la régénération supplémentaire.

RÉGLAGE DE L'EAU ADOUCIE (TH RÉSIDUEL)

La mesure de l'eau adoucie se fait avec une trousse d'analyse (non fournie), de la manière suivante :

Prendre l'eau en sortie d'adoucisseur après avoir fermé le by-pass général et purgé le circuit aval.

L'adoucisseur est équipé d'un mitigeur situé à l'arrière de l'appareil. Le mitigeur permet de mélanger de l'eau dure à l'eau adoucie pour créer la dureté résiduelle souhaitée par l'utilisateur.

 **NOTA :** Il n'y a pas de valeur de consigne pour ce réglage. Il est au goût de l'utilisateur entre 0°f et 15°f, cette dernière valeur étant celle retenue dans les collectivités.

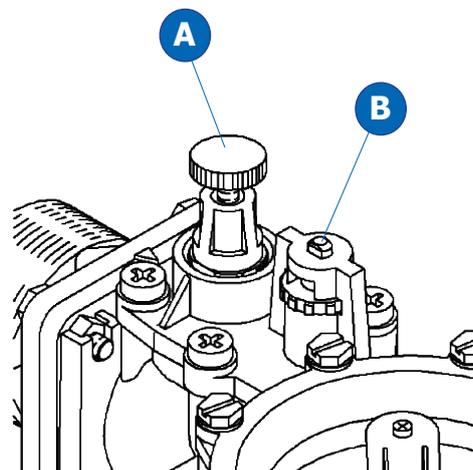
RÉGLAGE DU TH RÉSIDUEL

a) Visser la molette **B** à fond, puis la dévisser d'un 1/2 tour ou 3/4 de tour.

b) Ouvrir à petit débit un robinet de l'installation en aval de l'adoucisseur et ajuster le TH résiduel en tournant le bouton **A** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour augmenter le TH résiduel ou dans le sens contraire pour le réduire.

c) Une fois le réglage terminé, ouvrir à fond le robinet ou plusieurs robinets pour avoir un gros débit et visser la molette **B** si le TH est trop élevé et inversement, la dévisser si le TH est trop faible.

d) Le contrôle s'effectue uniquement à l'aide d'une trousse d'analyse.



MISE EN ASEPSIE

Pour prévenir les risques de proliférations microbiologiques indésirables, l'adoucisseur doit être désinfecté à l'aide d'eau de Javel du commerce à environ 9,6% de concentré de Javel à utiliser dans le bac à sel (après le chargement en sel).

Au moins une fois tous les six mois, profiter d'un rechargement du bac à sel pour désinfecter l'installation d'adoucissement.

Introduire dans la cheminée du régulateur à saumure 5ml d'eau de Javel (concentré d'eau de Javel à environ 35 à 36° chlorométriques) et enclencher ensuite manuellement une régénération en appuyant cinq secondes sur la touche n°1.



IMPORTANT : Après toute intervention hydraulique sur l'adoucisseur, procéder à la mise en asepsie telle que décrite dans le paragraphe ci-dessus.

INCIDENTS, CAUSES ET REMÈDES

CONCERNE	INCIDENTS	CAUSES	REMÈDES
Coffret de commande de l'adoucisseur	Régénération supplémentaire impossible	Mode «Semi-Automatique» enclenché	Appuyer pendant cinq secondes sur la touche «Auto/Semi-Auto» puis relâcher. Le pictogramme de la main doit disparaître et le bargraph arrête de clignoter. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
	Bargraph clignotant en service	Mode «Semi-Automatique» enclenché	Appuyer pendant cinq secondes sur la touche «Auto/Semi-Auto» puis relâcher. Le pictogramme de la main doit disparaître et le bargraph arrête de clignoter. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
		Une alarme est en cours	Repérer le pictogramme d'alarme affiché et appeler le Service Après-Vente.
	Bargraph clignotant pendant la régénération	Défaut de sonde d'électrochlorination	Vérifier le niveau de sel dans le bac. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
	Mauvaise heure affichée	Après une coupure de courant, pile de sauvegarde HS	Remettre à l'heure l'horloge et si le défaut persiste appeler le Service Après-Vente.
	Plus d'affichage	Coupure secteur	Vérifier la présence de tension sur la prise de courant. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
	Après la régénération l'afficheur indique	Pas de détection d'une bonne qualité de saumure en aspiration	Acquitter le défaut en appuyant sur la touche «Mode». Recommencer une régénération si le TH en sortie de l'adoucisseur n'est pas correct. Vérifier la présence de sel régénérant dans le bac.
Écoulement d'eau anormal à l'égout	Écoulement d'eau anormal à l'égout	Electrovannes, train mobile	S'assurer que l'appareil n'est pas en régénération, sinon appeler le Service Après-Vente.
	Écoulement anormal trop plein du bac à sel	Mauvaise fermeture du régulateur à saumure, fuites.	Sortir le régulateur de saumure du bac à sel, vérifier le serrage. Contrôler que les raccords et joints sont étanches et remonter l'ensemble. Si le défaut persiste, appeler le Service Après-Vente.
L'eau produite n'est pas adoucie	L'adoucisseur ne produit plus d'eau douce.	Électrovanne de saumure, vanne de by-pass, manque de sel.	Vérifier que les différentes vannes d'isolement et de by-pass ont dans les bonnes positions. Vérifier que l'appareil est alimenté électriquement. Vérifier qu'il y a du sel dans le bac à sel. Vérifier que la cartouche du filtre n'est pas colmatée.
	Le TH en sortie d'adoucisseur est trop élevé.	Réglage TH résiduel.	Vérifier le réglage du TH résiduel situé à l'arrière de l'adoucisseur avec le kit de contrôle de la dureté. Vérifier la date de péremption de votre kit de dureté et le remplacer si nécessaire.

MAINTENANCE ET EXPLOITATION

Item	(1)	Action	Périodicité	Commentaire	Référence des pièces de rechange ou consommable
1		Rechargement en sel	hebdomadaire	En fonction des consommations d'eau adoucie.	Voir le revendeur
2		Analyse du TH en amont	Mensuel	Ajuster le réglage du TH résiduel si nécessaire (voir paragraphe «Réglage TH»).	Trousse d'analyse code P0001561A
3		Analyse du TH en aval			
4		Contrôle des étanchéités	Trimestriel	Examen visuel de l'installation	
5		Remplacement de la cartouche filtrante	Semestriel	La périodicité peut être rapprochée en fonction de la qualité de l'eau à traiter.	(Option)
6		Mise en œuvre AQA CLEAN			Code P0004890
7	C	Test de régénération	Annuel		
8	C	Contrôle de la programmation			
9	C	Contrôles interne de la vanne et nettoyage		Nécessite le démontage de la vanne par un spécialiste.	
10		Nettoyage du bac à sel		La périodicité peut être plus rapprochée en fonction de la qualité du sel mis en œuvre et de la consommation d'eau.	
11	C	Remplacement du train de clapet et de la membrane	Tous les 2 ans	La périodicité peut être plus rapprochée en fonction de la pression, de la qualité de l'eau et du nombre de régénération.	Code P0012717
12	C	Remplacement du tubing d'aspiration saumure	Tous les 3 ans	La périodicité peut être plus rapprochée si le tubing ou le régulateur à saumure présente un défaut visuel ou d'étanchéité.	Code P0014892 diamètre 6x8
13	C	Remplacement du régulateur à saumure			Code P0014854
14	C	Remplacement des EV	Tous les 5 ans	La périodicité peut être plus rapprochée en fonction de la pression, de la qualité de l'eau et du nombre de régénération.	Code P0012711
15		Remplacement des flexibles Entrée et Sortie	Contrôle visuel		(Option)

(1) - Prestation pouvant être assurée dans le cadre d'un contrat.

Pour le bon fonctionnement de votre adoucisseur et pour que celui-ci vous apporte tout le confort et la sécurité possible, il est important d'assurer un entretien régulier.

En effet, certains composants sont appelés à subir un vieillissement normal inhérent au fonctionnement de l'appareil. Ces composants appelés aussi pièces de fonctionnement et/ou d'usure doivent être remplacés régulièrement par une personne qualifiée et habilitée à effectuer cette opération.



Les pièces de fonctionnement et d'usures sont exclues de nos conditions générales de garantie. Voir également nos conditions de garanties applicables, paragraphe «Exclusion de la garantie».

La fréquence de remplacement est déterminée suivant les conditions d'installation et de fonctionnement du matériel. Un examen visuel de l'appareil est à effectuer au moins une fois par an afin de déterminer l'état des raccords, des connectiques, de l'affichage, etc...

Nos appareils sont garantis à partir de la date de mise en service (voir les conditions de garanties applicables).

En tout état de cause, s'applique la garantie légale qui oblige le vendeur professionnel à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou service rendu.



NOTA : Les informations indiquées ci-dessus sont un minimum. En fonction de la qualité de l'eau à traiter et de son évolution dans le temps, de la typologie du lieu d'implantation de l'appareil, des process en amont ou aval, il peut être nécessaire de prévoir une maintenance plus accrue à des périodes différentes.

GARANTIES

GARANTIES

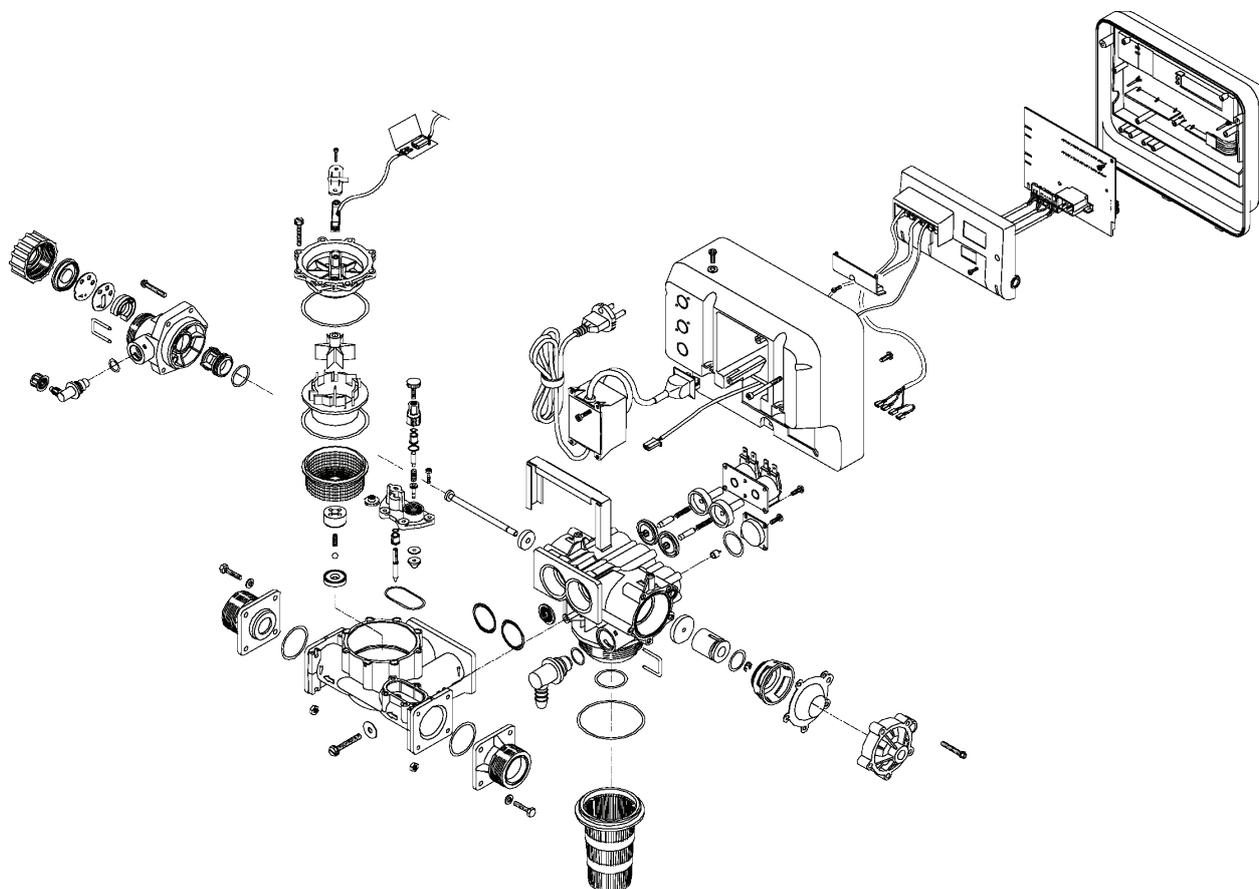
La garantie applicable à partir de la date de mise en service est de 1 AN sur la main d'oeuvre et le déplacement en France Métropolitaine **HORS PIÈCES D'USURE**.

En tout état de cause, s'applique la garantie légale qui oblige le vendeur professionnel à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou du service rendu.

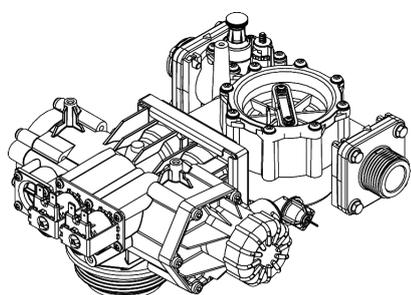
EXCLUSION DES GARANTIES

- Une utilisation autre que sur de l'eau potable.
- Une utilisation non conforme à la notice technique livrée avec l'appareil.
- Une absence d'entretien périodique comme préconisé dans la notice.
- Les dégâts causés par le gel, une chaleur supérieure à la température maximale indiquée.
- L'orage ou toute surtension sur le réseau électrique.
- Un nettoyage avec un produit autre que de l'eau ou non préconisé par le fabricant.
- Une pression supérieure à la pression maximale indiquée dans la notice technique.
- Une projection de liquide.

DÉTAIL VANNE ADOUCISSEUR



ECLATÉE VANNE ADOUCISSEUR



VANNE ADOUCISSEUR
(sans coffret de commande)



RÉGULATEUR À SAUMURE

SCHEMA D'ENCOMBREMENT ET D'INSTALLATION

